

LETTRES D'APPRECIATION ADRESSEES
A L'AUTEUR.

Lettre de J. BEAUCHAMP, B.C.L., C.R., Avocat au Barreau de
Montréal, auteur de "THE JURISPRUDENCE OF THE PRIVY
COUNCIL" et du "RÉPERTOIRE DE LA REVUE LÉGALE"
et rédacteur de la "REVUE LÉGALE, N. S."

MONTRÉAL, 16 Juin, 1900.

MONSIEUR MATHIEU A. BERNARD,
AVOCAT.

CHER MONSIEUR—J'ai parcouru avec beaucoup d'intérêt votre
"*Manuel de Droit Commercial*." C'est un plaisir pour moi de
vous en féliciter. Vous y avez exposé d'une manière claire et
méthodique les principes des contrats qui sont en usage dans le
commerce; et vous avez fait précéder votre traité d'une explica-
tion de certaines notions élémentaires de droit civil nécessaires
pour bien comprendre les obligations en général.

L'on ne saurait nier que la connaissance des principales règles
de droit qui régissent les rapports des citoyens entr'eux n'est pas
seulement utile, mais qu'elle est nécessaire au complément d'une
bonne éducation. Dans un cours commercial cette étude est indis-
pensable. Car le jeune homme qui se destine au commerce sera
tous les jours aux prises avec les difficultés que feront naître ses
relations commerciales. Combien alors sera-t-il heureux s'il peut
faire et exécuter ses conventions à la lumière de ses connaissances
légales! elles lui exempteront bien des troubles, des procès et des
pertes d'argent.

Pour ces raisons, le droit commercial devrait être enseigné dans
tous les collèges ou académies où l'on donne une éducation prati-
que; et déjà plusieurs parmi eux sont entrés dans cette bonne voie.

Votre livre les encouragera davantage. Il est bien fait. Les ques-
tions embrassent convenablement chaque sujet. Les réponses sont
justes, et sont, en général, prises textuellement du Code Civil.

Vous avez aussi su les rendre plus facile à comprendre en les il-
lustrant par des formules. Je suis convaincu que votre traité sera
d'une grande utilité aux maisons d'éducation commerciale, aux
étudiants et au public généralement. Je vous félicite d'avoir en
l'heureuse idée de combler la lacune qui existait dans cette matière,
et je souhaite à votre manuel tout le succès possible.

Votre très dévoué,

J. J. BEAUCHAMP,
Rédacteur de la "*Revue Légale, N. S.*"